

ISOLATION | REMPLACEMENT DE FENETRE



POURQUOI INSTALLER DE NOUVELLES FENETRES ISOLANTES ?

Vos fenêtres et portes-fenêtres sont souvent le point faible de l'isolation de votre logement. En effet, ces **parois vitrées** permettent à la chaleur de s'échapper plus facilement qu'au travers de vos parois « opaques » (toitures, murs, plancher). Cela vous oblige à chauffer davantage votre intérieur afin d'y maintenir la température souhaitée.

La pose de fenêtres isolantes est donc incontournable si vous souhaitez limiter les pertes de chaleur au sein de votre habitation. De plus, le remplacement de menuiseries est une opération relativement **simple et parmi les moins coûteuses** des opérations d'isolation.

COMMENT CHOISIR SES MENUISERIES ?

Les nouvelles fenêtres installées doivent avoir être à **double ou triple vitrage** et présenter une faible émissivité.

La capacité d'une menuiserie à laisser passer la chaleur est mesurée à l'aide d'un **coefficient de transmission surfacique (U_w)** : plus ce coefficient est faible, plus la fenêtre est isolante.

Un coefficient indiquant la capacité de la fenêtre à utiliser la chaleur issue des rayons du soleil peut également être utilisé comme indicateur de performance. Plus le **facteur solaire (S_w)** est important, plus vous **tirez profit des apports solaires** qui sont une source de chaleur gratuite.

Au-delà des performances techniques de la partie vitrée, les encadrements doivent être épais et dans des matériaux de bonne qualité afin d'assurer une bonne isolation (aluminium, bois, PVC ou encore mixte). Par exemple, les fenêtres PVC présentent l'avantage de réunir **bonnes performances techniques et coût relativement faible**.

A noter : Installer de nouvelles fenêtres ou portes-fenêtres vous permettra également d'améliorer l'isolation phonique de votre logement.

CRITERES TECHNIQUES A RESPECTER

- Pour les fenêtres de toiture :
Coefficient de transmission surfacique (U_w) $\leq 1,5 \text{ W/m}^2.\text{K}$ ET Facteur solaire (S_w) $\leq 0,36$
- Pour les autres fenêtres et portes-fenêtres :
Coefficient de transmission surfacique (U_w) $\leq 1,3 \text{ W/m}^2.\text{K}$ ET Facteur solaire (S_w) $\geq 0,3$
ou
Coefficient de transmission surfacique (U_w) $\leq 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$ ET Facteur solaire (S_w) $\geq 0,36$

QUALIFICATION DE VOTRE ARTISAN

Votre artisan doit être titulaire d'une qualification comportant la mention **Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)** dans le domaine suivant :

" Pose de matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur"

INFORMATIONS DOSSIER

Les mentions suivantes devront être indiquées sur la facture de vos travaux :

- la date et le n° de facture
- l'adresse des travaux
- la mise en place de fenêtre ou porte fenêtre
- la référence de la fenêtre ou porte fenêtre installée
- le nombre de fenêtre ou porte fenêtre installées
- les valeurs U_w et S_w des matériaux installés

Attention : ces valeurs U_w et S_w doivent impérativement apparaître sur votre facture

Vous devez vous inscrire sur notre site AVANT l'engagement de vos travaux auprès de votre artisan (signature du devis ou bon de commande ou versement d'un acompte).

Votre pouvez nous faire parvenir votre dossier complet :

- en le déposant directement dans votre espace client
- en l'envoyant à dossiers@primesecoenergie.com
- en l'envoyant par voie postale à l'adresse :



PRIMESECOENERGIE.COM

18 RUE DE TILSITT

75017 PARIS

Pour toute question, vous pouvez nous contacter
au 01 83 81 80 31 ou à l'adresse contact@primesecoenergie.com